

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL

**DATE DE
CONVOCAZION**
02.03.2023

L'an deux mil vingt-trois, le neuf mars à 18 heures 30.

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

Le Conseil syndical, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Jean-Vincent VALLIES,

Membres titulaires présents : M. Vallies, M. Richomme, M. Cœur, Mme. Brugiere, M. Thomas, Mme. Rocher, Mme. Mouzet, M. Schmid, Mme. Languille, Madame Voisin.

- **EN EXERCICE** **13**
- **PRESENTS** **10**
- **VOTANTS** **10**

Membre titulaire ayant donné pouvoir : Mme. Maréchal ayant donné pouvoir à M. Thomas

Membres suppléants avec voix délibérative :

Absent excusé : Mme. Leickman

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Au terme de chaque exercice comptable, le compte administratif est le bilan financier de l'ordonnateur qui enregistre les opérations comptables ayant eu lieu au cours de l'année considérée.

Les résultats dégagés par le compte administratif 2022, en euros, sont les suivants :

		Fonctionnement	Investissement
Compte administratif 2022	Dépenses	656 317,72	197 253,17
	Recettes	722 190,32	148 272,00
	Total	65 872,60	-48 981,17
Reports de l'exercice 2021	R001		22 686,33
	R002	78 239,40	
Résultat de clôture cumulé 2022	Dépenses	656 317,72	197 253,17
	Recettes	800 429,72	170 958,33
	Total	144 112,00	-26 294,84

Le résultat de l'exercice 2022 fait apparaître :

- à un excédent de la section de fonctionnement de 65 872,60 €.
- à un déficit de la section investissement de 48 981,17 €.

Résultat cumulé de l'exercice 2022 :

- un excédent de la section de fonctionnement de 144 112,00 €.
- un déficit de la section investissement de 26 294,84 €.

Vu le Code des collectivités territoriales

Le Président sortant de la salle et ne prenant pas part au vote, Le Conseil syndical à l'unanimité :

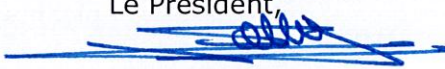
- ✓ **APPROUVE** les résultats du compte administratif 2022 du syndicat tels que présentés ci-dessus. Ces résultats sont identiques à ceux du compte de gestion du trésorier.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,



Le Président,


Jean-Vincent VALLIES.